



SPIP65

Grande découverte au SPIP de Tarbes : c'est quand il fait froid qu'on a besoin du chauffage !!

Nous ne reviendrons pas sur les divers dysfonctionnements et malfaçons auxquels les agents du SPIP 65 doivent faire face depuis leur installation dans des locaux flambants neufs il y a 4 ans , contentons-nous d'aborder le plus criant actuellement :

Comme chaque année quand il fait froid, le système de chauffage se met en route, comme chaque année, cela fait disjoncter le service, comme chaque année, la question est posée de savoir s'il ne faudrait pas augmenter l'ampérage, comme chaque année, la question métaphysique reste : l'installation électrique supportera-t-elle un ampérage plus important.

Alors cette année, en plus de ces interrogations, on tente de trouver des « solutions » : limiter le chauffage à 19° comme demandé par des directives s'inquiétant de l'environnement et des économies d'énergie, mais outre que brider le système de chauffage à 19° ne permet pas d'atteindre la température de 19° dans les bureaux, ça n'empêche pas le disjoncteur de disjoncter.

Gâteau sous la cerise, lorsque l'électricité est réenclenchée, le système de chauffage se met spontanément en mode climatisation, nécessitant l'intervention d'un prestataire extérieur.

Pendant ce temps, comme chaque année, les agents arrivent dans des bureaux où il fait 14 degrés, se trouvent dans le noir, dans des locaux non sécurisés puisque les portes électriques sont ouvertes. L'an dernier, les agents avaient eu la bonne idée de demander des plaids et des lampes de poche en ACT, bien leur en a pris mais ça n'est largement pas suffisant.

Il est proprement inadmissible que cette situation perdure et qu'il faille attendre chaque hiver pour que l'administration redécouvre que le problème n'est pas réglé ;

La CGT SPIP 65 exige une résolution immédiate par l'augmentation de l'abonnement électrique et invite tous les collègues qui tomberaient malade à se déclarer en accident de travail.

Tarbes le 11/01/2024